

du 30 Avril 1971

chargeant le Ministre de l'Economie et du
Plan de l'intérim du Ministre des Finances

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un
Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant
Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant
formation du Gouvernement,

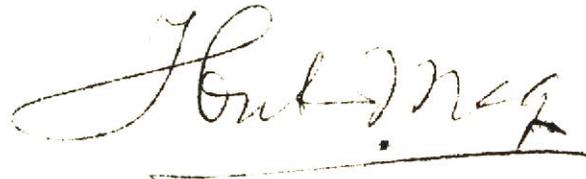
DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 26 avril 1971, Me Joseph KEKE,
Ministre de l'Economie et du Plan, est chargé de l'intérim du
Ministre des Finances, pendant l'absence de Mr Pascal CHABI KAO.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 30 Avril 1971

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Hubert MAGA

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
Ministères 11 - HC 3 - SGG 4 - IAA 1
DCCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 5 - DEP 2
DGAJL-Dtion Stat. 4.